

Réduction des Émissions industrielles

Dossier de la rédaction de H2o
May 2018

Cet appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse vise à réduire les Émissions de substances dangereuses pour l'eau. Organisé en 4 tranches, il concerne les sites de production présentant un niveau d'activité supérieur au seuil prévu par la directive 2010/75 CE relative aux Émissions industrielles (IED) ainsi que les installations collectives de traitement des eaux usées issues de ces sites. La 4^{ème} et dernière tranche ouvre du 1er janvier au 30 juin 2018. L'agence lui consacre 5 millions d'euros.

Conditions d'Éligibilité